

PRÉSENTATION DU FESTIVAL GONES ET COMPAGNIES

Le collectif Jeune public en MJC de Lyon Métropole, jusqu'à présent dénommé « Ping Pong », a l'immense plaisir d'annoncer le changement de nom du collectif et de son festival. Désormais, « Ping Pong » devient « Gones et Compagnies ».

Dans une année particulière où le soutien au monde de la culture s'érige en priorité, de nouvelles ambitions sont nées pour le collectif :

- celle d'une nouvelle identité plus en accord avec les valeurs d'éducation populaire portées par nos structures,
- celle d'une plus grande efficacité de notre travail d'accompagnement aux compagnies artistiques locales et régionales,
- celle de faire évoluer le format du Festival, afin d'être plus visible sur le territoire et d'attirer de nouveaux publics, notamment ceux les plus éloignés des pratiques culturelles.

LE COLLECTIF

Le collectif Gones et Compagnies est un regroupement de 11 MJC de Lyon Métropole qui œuvre pour le développement et la valorisation du spectacle auprès des enfants et des jeunes du territoire, dans une démarche de soutien à la création et de collaboration avec les compagnies locales et régionales.

Ce projet collaboratif répond à la volonté de créer du lien entre les acteurs du spectacle vivant Jeune Public, de soutenir des compagnies émergentes locales et régionales, de valoriser des créations, et d'accompagner les compagnies tout en transmettant les valeurs de l'Éducation Populaire de partage et de solidarité.

Aujourd'hui, le collectif compte 11 membres actifs qui continuent de créer une dynamique à l'échelle locale et inspirent des regroupements de professionnels et de MJC dans d'autres régions. Les rencontres organisées chaque année attirent du public au-delà des frontières Rhône-Alpines.

www.gones-et-compagnies.fr

LE TREMPLIN

Le tremplin a pour vocation d'aider les compagnies proposant des spectacles jeune public à accéder au réseau de salles de spectacle des MJC de l'agglomération lyonnaise et rencontrer leurs publics tout en gagnant en visibilité auprès des professionnels du spectacle.

Le lauréat du tremplin devient le **coup de projecteur** du collectif pour la saison 2021-2022. A ce titre, les structures partenaires s'engagent à programmer environ 20 représentations du spectacle, en contrat de coréalisation ou de cession.

Coup de projecteur 2020 et sélection Tremplin 2020

CIE L'ENVOL **Minute Papier**

Coup de projecteur 2019 et sélection Tremplin 2019

CIE LES BELLES OREILLES **Les aventures de Dolorès Wilson**

Coup de projecteur 2018 et sélection Tremplin 2018

CIE CONTES EN OMBRE **Un peu perdu**

Coup de projecteur 2017

CIE GIROUETTE ET TRIO NOUK'S **Le Bleu des Arbres**

Coup de projecteur 2016

CIE LA NEBULEUSE **Chez Moi**

CALENDRIER

● Ouverture des candidatures

Jeudi 1^{er} octobre 2020

● Clôture des candidatures

Vendredi 23 octobre 2020

● Réponses du jury

Début décembre 2020

● Tremplin

Samedi 6 février 2021

COMPAGNIES CANDIDATES

Pour candidater, les compagnies devront répondre aux critères suivants :

La compagnie doit être issue de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La compagnie doit être une compagnie professionnelle ou en voie de professionnalisation, qui bénéficie d'une structure juridique pour la gestion de ses activités de vente de spectacle au jeudi 1^{er} octobre 2020 (association, compagnie, tourneur...).

L'équipe artistique devra être disponible à la date du tremplin : samedi 6 février 2021. Son personnel technique pourrait être mobilisé le vendredi 5 février 2021 pour le montage. Les plans de feu et fiches techniques devront être fournis suffisamment à l'avance pour être traités par le régisseur du lieu.

LES SPECTACLES RECHERCHÉS

Nous recherchons des spectacles vivants toutes esthétiques (théâtre, cirque, marionnettes, danse, etc).

Sur l'édition 2021, le collectif Gones et Compagnies portera un regard tout particulier aux motivations des compagnies pour candidater au tremplin du Festival Gones et Compagnies.

Le spectacle doit être conçu et adapté pour du jeune public (de 1 à 11 ans).

Le spectacle ou sortie de résidence doit avoir été diffusé dans son intégralité au moins une fois devant un public.

Pour faciliter l'étude de la candidature, la mise à disposition d'un support vidéo (extrait, teaser, captation de travail) est obligatoire. A défaut ou en complément, le spectacle doit être visible sur l'agglomération lyonnaise pendant la période de l'appel à candidature.

Les sorties de résidence, présentations d'extraits et/ou de répétition sont possibles.

Le spectacle doit impérativement avoir été créé il y a moins de deux ans.

Le spectacle ne doit pas excéder 1h.

L'équipe artistique ne doit pas excéder 4 personnes.

La facilité du montage et l'adaptabilité technique seront fortement appréciées, notamment lors du tremplin qui aura lieu cette année à la MJC Monplaisir – Le Karbone, 25, Avenue des frères Lumière 69008. Il y aura 1h à 1h30 maximum de changement de plateau.

CONDITIONS DU TREMLIN

Le spectacle proposé doit s'adapter aux limitations techniques de la salle « Le Karbone » dont les dimensions du plateau sont : 8 m. d'ouverture ; 5,5 m. de profondeur ; faux gril à perches fixes à 6,86 m.

Le tremplin aura lieu le 6 février 2021. Trois compagnies seront sélectionnées et feront chacune une représentation de leur spectacle ce jour-là.

Les compagnies s'engagent à un échange suivant leur représentation avec le public et/ou les professionnels présents. Le collectif s'engage à reverser au minimum 20% des recettes totales de la billetterie du festival à chaque compagnie sélectionnée.

Le collectif prend en charge les frais de diffusion (SACD, SACEM, ...).

Le collectif ne prend pas en charge les frais d'hébergement et de déplacement. Un repas sera fourni aux artistes le jour de la représentation.

Candidatures à envoyer avant le vendredi 23 octobre 2020 – MINUIT
à l'adresse suivante : coordination@gones-et-compagnies.fr